

Switzerland-Bellinzona: Engineering services

OJ S 117/2015 19/06/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

## Section I: Contracting authority

---

### I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes OFROU, filiale de Bellinzone, division infrastructure routière

Postal address: Via C. Pellandini 2

Town: Bellinzona

Postal code: 6500

Country: Switzerland

For the attention of: Domain Support

E-mail: [acquistipubblici@astra.admin.ch](mailto:acquistipubblici@astra.admin.ch)

**Internet address(es):**

General address of the contracting authority: [www.astra.admin.ch](http://www.astra.admin.ch)

**Additional information can be obtained from:**

Official name: Office fédéral des routes Ofrou Filiale de Bellinzone, division Infrastructure routière

Internet address: [http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE\\_NR=871247](http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=871247)

**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address

### I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

### I.3. Main activity

### I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

## Section II: Object of the contract

---

### II.1. Description

#### II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

N13 EP 27 Castione-Roveredo, élaboration des mesures de compensation environnementales Ai Fornas et rampes Moesa.

#### II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Suisse CH — 6500 Bellinzona (TI) — 6535 Roveredo (GR).

NUTS code

#### II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

#### **II.1.4. Information about framework agreement**

#### **II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Le mandataire élaborera les phases de mise à l'enquête, de projet de détail, d'appel d'offres et de réalisation. Le mandataire sera aussi chargé de la direction locale des travaux ainsi que du suivi environnemental de la réalisation. Sont requises les prestations d'ingénierie dans les secteurs de l'environnement e de l'hydrogéologue.

Le mandat concerne le préparation et la réalisation de la mesure de compensation « ai Fornas », qui comprend en outre l'assainissement d'un site pollué et la réalisation de 2 rampes pour la stabilisation du fond de la rivière Moesa.

#### **II.1.6. CPV code(s)**

71300000 Engineering services

#### **II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

#### **II.1.8. Lots**

This contract is divided into lots: no

#### **II.1.9. Information about variants**

Variants will be accepted: no

### **II.2. Scope of the procurement**

#### **II.2.1. Total quantity or scope**

#### **II.2.2. Information about options**

#### **II.2.3. Information about renewals**

### **II.3. Duration of the contract or time limit for completion**

## **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

### **III.1. Conditions related to the contract**

#### **III.1.1. Deposits and guarantees required**

Aucune.

#### **III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them**

Coûts à inclure dans le prix offert: Dans les 45 jours suivant la réception de la facture à l'Ofrou  
Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offre et nécessaires à l'exécution du contrat.

#### **III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded**

Admises, à condition qu'un soumissionnaire assume la direction technique et administrative, en qualité de membre directif et qu'il indique les partenaires impliqués.

#### **III.1.4. Contract performance conditions**

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: selon les explications fournies dans le cahier des charges

Sous-traitance: admis, à condition qu'ils ne fournissent pas plus de 50 % des prestations totales.

### **III.2. Conditions for participation**

#### **III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

#### **III.2.2. Economic and financial ability**

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

CI1: Expérience/référence de l'entreprise

CI2: Référence de la personne-clé

CI3: Déclaration de disponibilité

CI4: Aptitude économique/financière

CI5: Garantie de la qualité

Justificatifs requis:

Les justificatifs / attestations suivants doivent être joints au dossier d'offre, faute de quoi celle-ci ne pourra pas être prise en considération:

Pour CI1: expérience/référence de l'entreprise

1 référence comparable.

Dans l'évaluation de l'aptitude, une référence est considérée comparable si elle répond au moins aux conditions suivantes:

- a) 1 mandat de concept allant de la phase de projet définitif à celle d'exécution. L'ouvrage doit au moins être en phase exécutive (phase 52 SIA 103);
- b) Le projet concerne la restauration d'un cours d'eau ou la renaturation d'une zone alluviale.
- c) Volume minimum de l'investissement 0.3 Mio CHF (hors TVA).

Pour CI2: référence des personnes-clés

Dans le but d'évaluer les critères d'admissibilité de la personne qui effectue l'exécution du contrat, il est considéré comme personne clé, la fonction suivante:

— chef de projet

Exigences minimales requises de la personnes clé pour l'évaluation d'admissibilité:

Ingénieur diplômé EPF ou HES ou équivalents, qui a réalisé la fonction de chef de projet ou chef de projet adjoint dans le cadre d'un projet qui satisfait au moins les exigences suivantes:

- a) Mandat de conception allant de la phase de projet définitif à celle d'exécution. L'ouvrage doit au moins être en phase exécutive (phase 52 SIA 103);
- b) Le projet concerne la restauration d'un cours d'eau ou la renaturation d'une zone alluviale.
- c) Volume minimum de l'investissement 0.3 Mio CHF (hors TVA).

Pour CI3: déclaration de disponibilité

Preuve attestant de la disponibilité de la personne clé pour les deux prochaines années (2016-2017).

— Chef de projet: 25 %

Pour CI4: Aptitude économique/financière

— Confirmation qu'au maximum 50 % des prestations sont confiées à des sous-traitants;

— Justificatifs montrant que le chiffre d'affaires du soumissionnaire pour l'année 2013 et 2014 est supérieur à 0.2 Mio CHF (hors TVA).

Justificatifs/preuves attestant l'aptitude à être présenter à la demande de l'entité adjudicatrice après la remises de l'offre:

- Extrait actuel du registre du commerce;
- Extrait actuel du registre des exécutions / échecs;

- Extrait actuel de la Caisse de compensation AVS / AI / APG / AD;
  - Confirmation de l' assureur LAINF;
  - Confirmation de l'administration des contributions;
  - Police ou certificat d'assurance valable concernant l'assurance de la responsabilité civile.
- Ne remontant pas à plus de 3 mois avant la soumission de l'offre.
- Pour CI5: garantie de la qualité
- Copie de la certification ISO 9001, au moins pour le chef d'entreprise.

### **III.2.3. Technical and professional ability**

### **III.2.4. Information about reserved contracts**

#### **III.3. Conditions specific to services contracts**

#### **III.3.1. Information about a particular profession**

#### **III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract**

## **Section IV: Procedure**

---

### **IV.1. Type of procedure**

#### **IV.1.1. Type of procedure**

Open

#### **IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited**

#### **IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue**

### **IV.2. Award criteria**

#### **IV.2.1. Award criteria**

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Les critères d'adjudication suivants doivent être joints au dossier d'offre:

2. CA1: PRIX

3. CA2: Analyses des compétences et procédure proposée/ adéquation de l'organisation /analyses des risques

4. Subdivisés en:

5. - CA2-1: analyses des tâches et procédures proposées

6. - CA2-2: analyses des risques et mesures de prévention

7. - CA4-4: gestion de la qualité

8. CA3: références de la personne clé et d'autre personnel relatives aux tâches effectuées

9. Subdivisés en:

10. - Chef de projet

11. - Spécialiste environnement

12. L'évaluation de la CA3 sera effectuée sur la base des documents suivants présentés avec la documentation d'offre:

13. - référence (chef de projet: analogie de la fonction et de l'ouvrage de référence avec la fonction et l'ouvrage du présent appel d'offre. Spécialiste environnement: référence concernant

14. L'assainissement d'un site pollué ou contaminé selon l'OSites )

15. - curriculum vitae (évaluation de la formation et de l'expérience professionnelle avec des références au projet)

16. Évaluation du prix
17. La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas. Les offres, dont le prix est supérieur de 100 % ou plus à celui de l'offre la plus basse obtiennent la note 0.
18. Entre deux, l'évaluation est linéaire (arrondi à deux points après la virgule). Les éventuels escomptes proposés ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation des prix.
19. Notation des autres critères de qualité
20. L'évaluation est toujours indiquée au moyen des notes 0 à 5:
21. 0 = évaluation impossible; aucune information
22. 1 = critère très mal rempli; informations insuffisantes et incomplètes
23. 2 = critère mal rempli; informations sans lien suffisant avec le projet
24. 3 = critère rempli de manière normale, moyenne; qualité moyenne correspondant aux exigences de l'appel d'offres
25. 4 = critère rempli de manière satisfaisante; bonne qualité
26. 5 = critère rempli de manière très satisfaisante; excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif
27. Si un critère principal est composé de sous-critères, ceux-ci sont notés. Le nombre de points du critère est obtenu à partir de la somme des notes des sous-critères, multipliée
28. Par leur pondération.
29. Calcul des points:
30. La somme des notes multipliée par leur pondération (total maximal: 5 [note] x 100 [% de pondération] = 500 points).

#### **IV.2.2. Information about electronic auction**

#### **IV.3. Administrative information**

##### **IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority**

070056

##### **IV.3.2. Previous publication concerning this procedure**

##### **IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document**

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 18.8.2015

Payable documents: no

##### **IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

18.8.2015

##### **IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

##### **IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

Italian.

##### **IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**

Duration in months: 9 (from the date stated for receipt of tender)

##### **IV.3.8. Conditions for opening of tenders**

#### **Section VI: Complementary information**

---

##### **VI.1. Information about recurrence**

## **VI.2. Information about European Union funds**

### **VI.3. Additional information**

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: Aucune.

Conditions générales: Selon les Conditions générales (CG) KBOB pour les prestations de planifications, édition 2006.

Négociations: Les négociations demeurent réservées. Il n'y aura pas d'enchères inversées ni de négociations sur le prix. Les négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: 1. Aucune visite des lieux n'est prévue. 2. Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et de la disponibilité des crédits. 3. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers correspondants ne sont pas restitués. 4. L'ouverture des offres n'est pas publique. 5. Exclusion, préimplication: le bureau d'études Edy Toscano SA est exclu de la présente procédure dans la mesure où il a participé à l'élaboration de l'appel d'offres. 6. Le consortium Hunziker, Zarn & Partner AG/Giudicetti e Baumann SA a élaboré les phases précédentes du projet. En outre, Dionea SA a participé à l'élaboration des variantes des mesures de compensation. La documentation élaborée dans le cadre du projet EP27 (environnement) est entièrement jointe au présent appel d'offre. Le délai de présentation d'une éventuelle offre par les entreprises préimpliquées ou par la communauté de soumissionnaires dont elles font partie expire le 24.07.2015. Le délai indiqué au ch. 1.4. s'applique à tous les autres soumissionnaires. Compte tenu de ces mesures, les entreprises Hunziker, Zarn & Partner AG, Giudicetti e Baumann SA et Dionea SA sont admises à soumissionner (art. 21a OMP). 7. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de changer les dates reportées dans la documentation d'appel d'offres, en particulier la date d'adjudication et celle de début des travaux. Le soumissionnaire n'a en aucun cas droit à aucun type d'indemnité. 8. Reprise des données: les honoraires liés à la reprise des données (montant plafonné à CHF 20 000) ne sont pas prises en compte pour l'évaluation du prix. Cette indemnité n'est pas reconnue aux entreprises énumérées au point 6. 9. Fait foi la publication sur le SIMAP. En cas de doutes ou de contradictions prévaut le texte en langue italienne.

[www.simap.ch](http://www.simap.ch)

Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison/remarques: Les offres forfaitaires et globales et/ou les offres basées sur un tarif horaire moyen ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres/remarques: Le délai de présentation des offres s'applique comme indiqué au ch. 4.5 aux entreprises préimpliquées – même si elles faisaient seulement partie d'un consortium dans la phase de préparation du marché. Exigences formelles: L'offre (dossier de l'offre) doit être remise sous forme papier en double exemplaire et sous forme électronique (sur CD ou DVD) en un exemplaire. Envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée

dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. L' enveloppe doit comporter l'indication «non aprire – Offerta: N13 EP 27 Castione Roveredo, progettisti opere ambientali Ai Fornas e rampe Moesa.». Remise en mains propres: En cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture de la loge et contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.1). En cas de remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger, les soumissionnaires étrangers peuvent y déposer leur offre contre remise d'un accusé de réception, au plus tard à la date mentionnée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture. L'accusé de réception doit alors être envoyé à l'adjudicateur par courriel, au plus tard à la date indiquée. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap de la 16.6.2015, doc. 871247

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 3.7.2015

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: téléchargeable: [www.simap.ch](http://www.simap.ch)

#### **VI.4. Procedures for review**

##### **VI.4.1. Review body**

##### **VI.4.2. Review procedure**

##### **VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**

#### **VI.5. Date of dispatch of this notice**

16.6.2015